

**Entre la maison et l'attente...**  
**Une identité nomade**  
**Réflexions sur l'Institut franco-ontarien**

Louis Durand<sup>1</sup>

A titre de chercheur universitaire, c'est avec une certaine ambivalence que je porte un regard sur l'Institut franco-Ontarien et que j'essaie de préciser quelles sont mes attentes face à cet Institut. Cette ambivalence s'explique d'une part par le fait que je suis originaire du Québec et que je réside en Ontario depuis maintenant neuf ans; j'ai donc développé une certaine complicité avec le milieu franco-ontarien et je dirais que je suis sensibilisé aux problèmes vécus par cette communauté en tant que groupe linguistique minoritaire. D'autre part, ma vie professionnelle et mon métier de chercheur universitaire s'exercent dans le champ des sciences de l'administration. Il est donc impératif que la mission de

---

1 École de Commerce et d'Administration, Université Laurentienne. Louis Durand est membre du Directoire de l'IFO et fait partie du conseil d'administration de plusieurs organismes, scientifiques (ACFAS-Sudbury) et communautaires (Théâtre du Nouvel-Ontario).

l'Institut franco-ontarien suscite un intérêt chez moi sous l'un ou l'autre de ces aspects, préférablement les deux, et c'est sans doute ma première attente face à cet Institut.

La raison d'être principale de l'Institut franco-ontarien est le développement d'une communauté de chercheurs et de chercheuses, vouée à la production de connaissances sur l'Ontario français. L'énoncé de mission de l'Institut précise le caractère unique de ce dernier, soit celui « d'étudier l'Ontario français, celle de regrouper des chercheurs et des chercheuses provenant de toutes les régions de l'Ontario, celle d'encourager la recherche scientifique et la diffusion des résultats en français »<sup>2</sup>.

J'orienterai donc mes propos dans un premier temps sur le métier de chercheur universitaire dans le domaine des sciences administratives, afin d'examiner quelles sont les compatibilités possibles avec la mission actuelle de l'Institut. Je m'attarderai par la suite à quelques réflexions personnelles sur le rôle que devrait jouer l'Institut à partir de considérations sur les notions d'identité et de transferts de connaissances dans une perspective culturelle et sociologique.

---

2 Cette mission est présentée dans le numéro 24 de la *Revue du Nouvel-Ontario*.

## **Le métier de chercheur universitaire dans le domaine des sciences de l'administration**

La plus belle définition du métier de chercheur universitaire m'est fournie ici par Michel Callon<sup>3</sup> lorsqu'il précise que le chercheur est en fait un « transporteur de connaissances », c'est-à-dire une courroie de transmission entre, d'une part, l'analyse des faits et leur théorisation, et d'autre part, entre les théories et la communauté scientifique et le public en général. À partir de ses analyses sur une situation spécifique, le chercheur peut tirer un ensemble de conclusions qui peuvent amener des nouveaux apports théoriques. Si ce n'est pas le cas, le chercheur peut toujours transmettre ces conclusions à la communauté et parfois, comme c'est souvent le cas en sciences de l'administration, examiner les possibilités que ces conclusions puissent modifier les pratiques administratives. Il va de soi que le chercheur est également un transmetteur et un vulgarisateur des apports théoriques auprès de la communauté universitaire et du public en général.

La recherche dans le domaine des sciences administratives est pour le moins pluraliste en ce sens que le champ des sciences administratives est une adhocratie fragmentée<sup>4</sup>, c'est-à-dire qu'il est composé d'un ensemble de disciplines tirant chacune leurs origines spécifiques auprès de disciplines extérieures au

---

3 Propos recueillis lors d'une conférence donnée par M. Callon à l'Université du Québec à Montréal, département de Sociologie, octobre 1997.

4 R. Whitley, « The Fragmented State of Management Studies : Reasons and Consequences. » *Journal of Management Studies*, vol 21, n° 3 (1984), p.341.

champ des sciences administratives. A titre d'exemple, on peut mentionner les impacts énormes des sciences mathématiques sur la comptabilité, de la science économique sur la gestion financière, ou des sciences sociales, particulièrement la sociologie, sur les sciences du management. Le dernier mariage en règle est l'utilisation des connaissances en anthropologie par les chercheurs dans le domaine du marketing. Le terme adhocratie utilisé ici réfère à un type d'organisation où il y a une diversité de procédures et où les niveaux d'incertitude liée à la tâche du chercheur et de coordination entre les différentes recherches varient énormément selon les sous-champs. Certains champs des sciences administratives se rapprochent davantage des sciences dites pures ou dures, et il y a alors une certaine standardisation des procédures de recherche comme par exemple dans le domaine de la recherche opérationnelle. A l'opposé dans d'autres domaines comme ceux du marketing, du management et de la gestion stratégique, il y a une plus grande diversité d'approches et de méthodes, tant quantitatives que qualitatives.

Les chercheurs dans le domaine des sciences administratives sont également souvent associés à la pratique administrative. Ainsi, les sciences sociales sont parfois très critiques face à l'utilisation de concepts et de théories par ces chercheurs des sciences administratives, dans le seul but d'améliorer l'efficacité des entreprises au détriment des individus. Quant aux sciences pures, elles reprochent l'absence de procédures régularisées, voire scientifiques, dans les recherches effectuées en sciences de l'administration (comme en sciences sociales d'ailleurs). Hormis ces quelques critiques qui ne peuvent

que contribuer à la structuration du champ des sciences administratives, il faut noter, d'une part, le rôle déterminant des changements technologiques et économiques sur notre vie en société et, d'autre part, une recrudescence des théories orientées vers l'action au niveau de la sociologie tant française qu'américaine, pour comprendre que le domaine des sciences de l'administration, de par sa nature intrinsèque, est au cœur des organisations et que ses chercheurs sont par le fait-même, en très bonne position pour jouer leur rôle de transporteurs de connaissances face à ces changements.

Quant à mon domaine spécifique, soit celui du management et des sciences de l'organisation, il utilise tout à la fois des notions d'économie et de sociologie du travail, de relations industrielles et également de psychologie. Le caractère pratique des sciences administratives incite les chercheurs de mon domaine non seulement à comprendre les phénomènes liés à la production de biens et de services par l'utilisation des ressources humaines et matérielles, mais également à penser à de nouveaux modes d'organisation du travail favorisant à la fois l'efficacité de l'entreprise et le développement des individus.

Les phénomènes vécus au sein des organisations peuvent de moins en moins être associés à leurs régions géographiques respectives, sauf exception, et il serait pour le moins difficile de faire le lien entre culture organisationnelle, organisation du travail et communauté franco-ontarienne. Ainsi, lorsque l'on parle de recherche dans le domaine des sciences administratives ayant pour objet l'Ontario français, on limite considérablement les

possibilités de recherche. Le domaine des sciences administratives est actuellement influencé par l'impact important des changements technologiques au sein des organisations et, bien sûr, par toute la question de la globalisation et de la mondialisation de l'économie. Il y a certes possibilité de faire des recherches sociologiques sur l'entrepreneurship en Ontario français, mais l'objet demeure quand même limité, et ce, sans porter un quelconque jugement de valeur sur la communauté franco-ontarienne. Il s'agit plutôt ici d'une question de présence économique dans un monde où les joueurs ont une taille de plus en plus importante et les communautés, de moins en moins de droit de parole sur le développement économique de leurs régions respectives, peu importe les discours politiques. Que l'on se réfère au domaine de la comptabilité, des finances, du marketing ou de la recherche opérationnelle, toute recherche dans ces domaines se veut particulièrement spécialisée et ne pourrait se limiter à la communauté franco-ontarienne. Toute tentative de comparer des entreprises franco-ontariennes avec des entreprises soit acadiennes, canadiennes ou québécoises, peut certes donner des résultats intéressants dans l'immédiat mais ne peut être un programme de recherche à long terme. De plus, la recherche en sciences administratives étant axée d'abord et avant tout sur les entreprises, il faut noter qu'une forte proportion d'entrepreneurs franco-ontariens gèrent leur entreprise dans la langue seconde, puisqu'il faut répondre aux besoins du marché.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Cette constatation est tirée de J.-C. Cachon et B. Cotton, *The INOVE Project: Developing Entrepreneurship among the West Nipissing Communities*, Sudbury, Laurentian University Press, 1997.

La mission de l'Institut franco-ontarien précise bien que le lieu commun de l'organisation est bel et bien la recherche sur l'Ontario français et non la recherche en Ontario français, même si cette dernière est une partie intégrante de la première. Le chercheur n'est pas uniquement un transporteur de connaissances sur la communauté mais également dans la communauté et il peut à ce titre revendiquer son appartenance à cette dernière. Il faut avouer bien sincèrement que tout chercheur en milieu universitaire peut éprouver des problèmes quant au cloisonnement de la recherche par les organisations qui ont une mission spécifique à la base de leur existence. Le cas de l'Institut franco-ontarien est cependant particulier, car ce cloisonnement peut à la limite mener à un désintéressement de la communauté universitaire. Au contraire, une politique de portes ouvertes face à toute recherche effectuée en Ontario français, peu importe qu'elle traite de ce dernier, pourrait rapidement évacuer la mission première de cet Institut. Il y aurait lieu, d'après moi, de réexaminer la mission de l'Institut sans pour autant affecter les racines. Ce jugement peut certes paraître pessimiste, voire sévère, mais j'aimerais le justifier par certaines réflexions personnelles qui m'ont animé au cours des dernières années, alors que j'étais ballotté intellectuellement entre l'univers théorique de mes études doctorales et la réalité franco-ontarienne.

## L'identité nomade<sup>6</sup>

Ma principale réserve face à la mission de l'Institut concerne les paramètres à l'intérieur desquels on enferme l'expression « Ontario français ». Comment peut-on définir l'Ontario français ? Une région, certes non. Une communauté linguistique plutôt, c'est-à-dire un ensemble d'individus partageant un patrimoine, une culture et une langue. Cette définition semble plus appropriée; je laisse aux historiens le soin de préciser si l'on peut parler de peuple et même de nation. Il demeure cependant que l'impossibilité de restreindre cette communauté à un territoire, nous amène à mettre encore plus fortement l'accent sur ce qui les distingue des autres habitants de l'Ontario, soit le patrimoine, la culture et la langue. L'Ontario français, c'est d'abord et avant tout les individus qui le composent et s'identifient comme membres à part entière de cette communauté, soit les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes<sup>7</sup>. Mais lorsque l'on réfère à un institut universitaire qui a pour mission la recherche sur l'Ontario français, est-ce que l'on définit notre objet de recherche comme l'ensemble des phénomènes relatifs à la culture et à la langue française en Ontario ? Ne serait-il pas plus approprié de parler de tous les phénomènes auxquels la population

---

6 On définit le nomade comme la personne qui n'a pas de domicile fixe et qui se déplace fréquemment (Larousse, 1993), alors que le nomadisme est un genre de vie non-sédentaire surtout axée sur l'élevage. Fait à noter : les deux mots précèdent « no man's land » qui désigne un territoire inoccupé entre les premières lignes de deux belligérants (intéressant).

7 Si on rajoute à cette affirmation « que l'on ne naît pas franco-ontarien, on le devient » (voir *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 23, citant Normand Renaud dans la revue *Liaison*), vous comprendrez que la mission de l'Institut pourrait être décloisonnée.



franco-ontarienne est confrontée et non uniquement, ceux associés à leur spécificité culturelle et linguistique ? A titre d'exemple, si j'apprends qu'une entreprise ontarienne dirigée par des Franco-Ontariens ou les Franco-Ontariennes met actuellement en place un nouveau mode d'organisation du travail et que je traite du sujet sans aucune référence au fait français dans mon analyse, je crois que cette analyse contribue à une connaissance de l'Ontario français et ce, même si, à la rigueur, les dirigeants étaient anglophones. De la même façon, si des chercheurs franco-ontariens s'intéressent à l'entrepreneurship autochtone, en quoi leur recherche ne fait-elle pas partie de l'Ontario français. La mission de l'Institut le cloisonne en fait sur la question des droits de la population franco-ontarienne relatifs à sa spécificité linguistique, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la santé ou de la culture, et les différents numéros de la *Revue du Nouvel-Ontario* sont là pour le démontrer. Cette mission est certes honorable, mais elle présente des limites importantes à moyen et à long termes et elle contribue à réduire la communauté franco-ontarienne à sa langue.

Afin de pousser un peu plus loin sur la question de l'identité, j'aimerais ici référer au texte de Michel Bock dans le numéro 24 de la *Revue*. L'auteur, référant à deux ouvrages de Roger Bernard et Linda Cardinal, note chez les deux auteurs, « une volonté commune de “défolkloriser” la chose française et d'empêcher que la modernité, en milieu minoritaire, ne soit pensée et mise en œuvre que par le seul Canada anglais » (p.179). Une telle analyse ne peut que me laisser songeur. La modernité en milieu minoritaire ne peut pas être pensée que par le seul

Canada anglais, comme elle ne peut, en fait, être pensée de manière exclusive par quelque collectivité que ce soit. Les phénomènes associés à la modernité sont de plus en plus d'une autre nature; nous cultivons, avec raison, la perception qu'il y a d'une part, des mouvements globaux au-delà des États-nations et d'autre part, un repli à un niveau plus local que la collectivité, soit l'univers personnel propre à chacun d'entre nous. L'état nation est en fait « devenu trop petit pour les grands problèmes de la vie, et trop grand pour les petits problèmes de la vie »<sup>8</sup>.

Plusieurs phénomènes contribuent à ce que j'appellerai, avec toutes les nuances que d'autres pourront y apporter, une complexification des identités. Le premier est sans aucun doute la prolifération et l'accessibilité des informations à tous les niveaux : ce qui distinguera de plus en plus les individus, ce n'est plus uniquement la possession de l'information, mais surtout l'accès à celle-ci et l'utilisation qu'ils voudront bien en faire. Si on poussait le raisonnement à l'extrême, on pourrait affirmer que les communautés se sont toujours regroupées autour de valeurs communes appuyées par des discours basés sur de l'information limitée. Il suffit de penser à tous ces élans de patriotisme et de nationalisme stimulés par des comparaisons essentiellement locales. Nous nous sommes trop souvent définis comme collectivité en nous comparant avec le voisin immédiat, comme si nous n'existions que par l'autre et par nos nombreux combats avec l'autre. Un élargissement pour ne pas dire un étirement latéral de l'espace-temps entre ce qui se produit au niveau local et des événements de portée

---

8 D. Bell, « The World and the United States in 2023 », *Daedalus*, n° 116 (1987).

mondiale provoque un déplacement des relations sociales qui, d'après moi, stimulera un besoin de nous définir et de nous redéfinir continuellement en fonction de ce que nous sommes dans un nouveau rapport avec le monde en général et non uniquement en fonction de l'espace géopolitique canadien.

La rapidité des changements technologiques et cette prolifération de l'information ne contribuera pas, en fait, à une dégradation de la situation des groupes minoritaires. Le mouvement vers la globalisation a en fait des conséquences pour le moins ambivalentes selon les situations locales : montée de nationalisme dans certaines régions et acculturation dans d'autres. Les minorités francophones hors Québec n'appuient pas leurs revendications en tant que communautés, sur des lieux, pour des raisons historiques évidentes. Le nombre d'outils technologiques permettant la diffusion de la culture canadienne-française et également les échanges entre les francophones canadiens de différentes régions de ce pays ne cessent d'augmenter. Certes, certains rétorqueront que cette information est noyée dans une mer d'information en anglais. Il demeure que l'une des principales faiblesses des communautés francophones minoritaires au Canada, et plus particulièrement de la communauté franco-ontarienne, est la dispersion sur le territoire et l'avenue technologique permet des réseautages impensables encore récemment.

Il y a donc de nouveaux moyens d'occuper l'espace médiatique et deux attitudes peuvent ici se confronter; la première consisterait à dénoncer l'impérialisme des uns et à constater nos ressources limitées comparativement

aux autres, et la seconde mettrait l'accent sur des stratégies innovatrices permettant de rencontrer les objectifs que nous voulons nous donner comme communauté. Une communauté qui se limiterait à des revendications liées à la première attitude risque à moyen terme de perdre sa plus jeune génération, vu la stérilité du débat. Il est totalement faux de dire que la jeunesse franco-ontarienne s'assimile et laisse de côté son héritage; elle fait plutôt des choix que je considère tout à fait naturels. Le besoin d'être est certes plus important que celui d'être Franco-Ontarien ou Franco-Ontarienne et le fait français est trop souvent présenté aux jeunes comme un héritage à conserver plutôt qu'un défi intéressant à relever dans un monde où posséder plus qu'une langue sera la norme, et c'est un avantage concurrentiel que plusieurs d'entre eux possèdent déjà. Il est également de plus en plus irréaliste de croire que les individus se définiront uniquement en fonction de la collectivité à laquelle ils appartiennent. C'est à un mouvement tout-à-fait contraire auquel nous assistons, et ce peu importe à quelle collectivité nous nous référons.

On peut s'interroger sur la notion d'identité en contexte minoritaire en période de modernité, mais il serait encore plus intéressant de cesser de comparer les minorités entre elles et examiner ce qui se produit en milieu majoritaire. Je ne crois pas que la majorité anglaise ou l'État-nation canadien aient un tel contrôle face à l'impérialisme culturel américain ou à la mondialisation de l'économie. Combien de fois au cours des derniers mois, avons-nous entendu parler de la faiblesse du gouvernement canadien lorsqu'il s'agit de protéger sa souveraineté ? Dans un tel contexte,

comment veut-on se définir comme collectivité, plus minoritaire que les autres ? Je suis sans aucun doute influencé par mon expérience personnelle lorsque je soulève ces questions, mais je dois constater que je fais partie d'une génération qui ressent de plus en plus un sentiment de libération lorsqu'elle range la question nationale et linguistique au placard et s'intéresse à d'autres aspects de la modernité<sup>9</sup>. Certes, nous devenons individualistes et les aspects collectifs de la vie semblent être souvent laissés de côté. Lorsque j'examine ma collection de disques laser, il y a prépondérance de musique canadienne-française mais le monde y est également présent, en passant du jazz américain au flamenco espagnol, à la samba sud-américaine jusqu'aux classiques de la chanson française. Le métissage des genres musicaux donne également des résultats intéressants. Il n'y a pas uniquement production de masse et impérialisme culturel, il y a également plus grande accessibilité à une plus grande variété de produits culturels, ce qui favorise l'expression de notre individualité. J'ai pu entendre à plusieurs reprises des artistes canadiens-français, ceux qui créent et reproduisent la culture française en Amérique du Nord, parler de ce sentiment de libération associée à l'expression des multiples influences qui teintent leurs créations. On retrouve de plus en plus de produits culturels qui transcendent les frontières parce qu'ils s'attardent à des réalités universelles. Il faut bien l'avouer, il est parfois relaxant et même rassurant, de développer ces aspects de notre identité qui transcendent notre appartenance à un groupe

---

9 Il faut également admettre que ma génération, ainsi que celles qui suivent, ont bénéficié d'infrastructures.

linguistique. Ce sentiment de n'être rien de bien précis et un peu tout en même temps, n'est pas uniquement égocentrique, voire narcissique, il fait partie du projet réflexif de soi, qui se veut « une appropriation positive des circonstances dans lesquelles les influences mondialisées empiètent sur la vie quotidienne »<sup>10</sup>. Et c'est à ce phénomène que je réfère lorsque j'utilise l'expression « identité nomade », c'est-à-dire que notre identité ne se construit plus uniquement en référence à notre collectivité immédiate mais à travers des relations sociales délocalisées dans l'espace-temps, qui animent notre vie quotidienne. Il n'y a donc aucun phénomène de rejet de quelque point de référence identitaire que ce soit, mais bien une errance incessante d'un point à l'autre.

Pour conclure sur cette question de l'identité et de la modernité, je ne peux passer sous silence le fait que c'est de moins en moins par des revendications collectives face à l'État-nation que les prochaines générations s'affirmeront mais par des démarches individuelles qu'ils situeront dans des collectivités plus vastes auxquelles ils voudront bien, parfois momentanément, s'identifier. Il y aura sans aucun doute des laissés pour compte, et des processus d'assimilation et d'acculturation s'exerceront, mais c'est déjà le cas, et les infrastructures acquises historiquement ont pu, espérons-le, donner aux plus jeunes une confiance de base face à la modernité, que leurs aînés confortaient en se référant à l'héritage du passé.

---

10 A. Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p.131.

## **Conclusion**

La recherche dans le domaine des sciences administratives est également influencée par les phénomènes liés à la modernité, que l'on parle de l'accélération des processus de rationalisation de la production ou de la mondialisation des échanges favorisée par l'essor extraordinaire des technologies de l'information. Lorsque nous examinons la transformation de nos environnements, que ce soit à la maison ou au travail, nous ne pouvons que nous questionner sur la place que nous voulons occuper sur cette planète. En tant que chercheur, je me demande très souvent s'il m'est possible d'être toujours à la fine pointe de l'actualité lorsque je décide quels aspects de la gestion de l'entreprise j'aborderai, et quelles théories peuvent être les plus appropriées pour étudier ces aspects. Les chercheurs universitaires ressentent également une pression de plus en plus forte dans un marché où la compétition ne cesse d'augmenter et où l'on peut passer de la nouveauté à la désuétude en quelques années.

Face à une telle situation, je crois qu'il serait intéressant que l'Institut franco-ontarien repositionne sa mission ou, du moins, qu'elle ouvre un espace de discussion quant à sa définition de l'Ontario français. Le regard vers le passé et la compilation des acquis, de même que les espaces à conquérir comme collectivité sont certes des thèmes à conserver lorsque l'on parle d'une minorité linguistique. Il faut cependant faire attention de réduire l'environnement de la communauté franco-ontarienne à sa spécificité culturelle linguistique car on laisse alors à

l'autre tout l'espace de réflexion sur la modernité. Je crois sincèrement que la recherche en sciences sociales en Ontario français serait une mission plus justifiée pour l'Institut franco-ontarien, parce qu'elle permettrait alors aux chercheurs en Ontario français de mieux jouer leur rôle de transporteur de connaissances dans la collectivité.